

Pourquoi dois-je remplir le formulaire de consentement HIPAA ?

Certaines demandes d'aménagement raisonnable (Reasonable Accommodation Requests, RAR) font l'objet d'une évaluation afin de déterminer si elles seront approuvées. Le Bureau des aménagements raisonnables (Office of Reasonable Accommodations, ORA) évalue les informations pertinentes de votre prestataire pour prendre sa décision. En signant le consentement HIPAA, vous autorisez l'ORA à contacter votre prestataire pour obtenir, le cas échéant, des informations supplémentaires à propos de votre demande. En le signant, vous permettez de gagner du temps dans le cadre du processus d'évaluation.

Quelles informations seront recueillies au moyen de ce formulaire ?

L'ORA demandera uniquement des informations relatives à l'aménagement raisonnable que vous avez demandé. Le personnel n'utilisera pas ce formulaire pour contacter votre prestataire et obtenir des informations sans rapport avec votre demande.

Comment dois-je remplir ce formulaire ?

- Vous devez remplir, signer et dater le formulaire de consentement HIPAA pour qu'il soit valable.
- Le consentement HIPAA est valable un an à compter de la date de signature.
- Si vous n'êtes pas en mesure de signer le consentement, un(e) représentant(e) autorisé(e) peut le signer à votre place. Si un(e) représentant(e) autorisé(e) signe à votre place, vous devez nous remettre un document prouvant son pouvoir, tel qu'une procuration ou un document d'une Commission de tutelle.

(Tourner la page)

INFORMATIONS CONCERNANT LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT RELATIF À LA TRANSFÉRABILITÉ DE L'ASSURANCE MALADIE ET LA RESPONSABILITÉ DES ASSUREURS (INSURANCE PORTABILITY AND ACCOUNTABILITY, HIPAA) (*suite*)

Que dois-je faire si je ne veux pas que l'ORA continue à utiliser ce formulaire pour contacter mon prestataire ?

Vous pouvez nous demander d'arrêter d'utiliser ce formulaire à tout moment, mais vous devez informer le directeur (la directrice) du centre d'hébergement ou de l'établissement par écrit.

Remarque : vous n'êtes pas dans l'obligation de signer ce consentement si vous ne voulez pas de notre aide pour obtenir des informations de la part de votre prestataire. En revanche, vous pouvez obtenir des informations pertinentes directement en vous adressant à vos prestataires, vous permettant de déposer votre demande d'aménagement.

Que se passe-t-il si je n'ai pas de documents ?

Si vous n'avez aucun document à joindre aux RAR et si vous ne voulez pas remplir et signer le formulaire HIPAA, il est possible que votre demande soit refusée par manque de justificatifs ou d'informations à évaluer.

Et si j'ai d'autres questions au sujet de ce formulaire ?

Le personnel du DHS et celui du centre d'hébergement répondront à vos questions à propos de ce formulaire et pourront vous aider à le remplir en personne.